



**RAPPORT D'EXAMEN LIMITE
SUR LES ETATS FINANCIERS INTERMEDIAIRES
AU 30 JUIN 2013**

Août 2013



ECC MAZARS

Immeuble Mazars Rue Ghar EL Melh
Les Berges du Lac
1053 Tunis
Tél +216 71 96 48 98 Fax +216 71 96 32 46
E-mail :mazars.tunisie@mazars.com.tn



Société d'expertise comptable
Inscrite au tableau de l'ordre des experts comptables de Tunisie
Immeuble International City Center – Tour des bureaux
Centre Urbain Nord - 1082 Tunis.
Tél : (216) 70 728 450 – Fax : (216) 70 728 405
E-mail administration@finor.com.tn

SOMMAIRE

	<u>PAGE</u>
I. RAPPORT D'EXAMEN LIMITE	3
II. ETATS FINANCIERS INTERMEDIAIRES AU 30 JUIN 2013	6

**I. RAPPORT D'EXAMEN LIMITE SUR LES ETATS
FINANCIERS INTERMEDIAIRES AU 30 JUIN 2013**



ECC MAZARS
Immeuble Mazars Rue Ghar EL Melh
Les Berges du Lac
1053 Tunis
Tél +216 71 96 48 98 Fax +216 71 96 32 46
E-mail :mazars.tunisie@mazars.com.tn



Société d'expertise comptable
Inscrite au tableau de l'ordre des experts comptables de Tunisie
Immeuble International City Center – Tour des bureaux
Centre Urbain Nord - 1082 Tunis.
Tél : (216) 70 728 450 – Fax : (216) 70 728 405
E-mail administration@finor.com.tn

RAPPORT D'EXAMEN LIMITE SUR LES ETATS FINANCIERS INTERMEDIAIRES AU 30 JUIN 2013

*Mesdames, messieurs les Actionnaires de
Tunisie Leasing SA,*

Introduction

En exécution du mandat de commissariat aux comptes qui nous a été confié par votre assemblée générale, nous avons procédé à une revue limitée des états financiers intermédiaires de la société « Tunisie Leasing » couvrant la période allant du 1^{er} janvier au 30 juin 2013. Ces états financiers intermédiaires font apparaître un total bilan de 610 040 KDT et un bénéfice net de la période s'élevant à 5 407 KDT.

Nous avons effectué l'examen limité des états financiers ci-joints de la société « Tunisie Leasing », comprenant le bilan au 30 juin 2013, l'état des engagement hors bilan ainsi que, l'état de résultat et l'état de flux de trésorerie pour la période close à cette date, et des notes contenant un résumé des principales méthodes comptables et d'autres notes explicatives.

La direction est responsable de l'établissement et de la présentation sincère de ces états financiers intermédiaires conformément aux normes comptables tunisiennes.

Notre responsabilité est d'exprimer une conclusion sur ces états financiers intermédiaires sur la base de notre examen limité.

Etendue de l'examen limité

Nous avons effectué notre examen limité selon les normes de la profession applicables en Tunisie et relatives aux missions d'examen limité. Un examen limité d'informations financières intermédiaires consiste en des demandes d'informations, principalement auprès des personnes responsables des questions financières et comptables et dans la mise en œuvre de procédures analytiques et d'autres procédures d'examen limité. L'étendue d'un examen limité est très inférieure à celle d'un audit effectué selon les Normes ISA et, en conséquence, ne nous permet pas d'obtenir l'assurance que nous avons relevé tous les faits significatifs qu'un audit permettrait d'identifier. En conséquence, nous n'exprimons pas d'opinion d'audit.

Conclusion

Sur la base de notre examen limité, nous n'avons pas relevé de faits qui nous laissent à penser que les états financiers intermédiaires ci-joints ne donnent pas une image fidèle de la situation financière de la société « Tunisie Leasing» au 30 juin 2013, ainsi que de sa performance financière et des flux de trésorerie pour la période se terminant à cette date, conformément au système comptable appliqué en Tunisie.

Tunis le 30 Août 2013

Les Co-commissaires aux Comptes

ECC MAZARS

Mohamed Ali ELAOUANI CHERIF

FINOR

Mustapha MEDHIOUB

II - ETATS FINANCIERS INTERMEDIAIRES ARRETEES AU 30 JUIN 2013

	Page
Bilan	7
Etat des engagements hors bilan	8
Etat de résultat	9
Etat des flux de trésorerie	10
Notes aux états financiers	11

BILAN ARRETE AU 30 juin 2013

(Montants exprimés en dinars)

	Notes	30 juin		31 décembre		Notes	30 juin		31 décembre
		2013	2012	2012			2013	2012	2012
ACTIFS					PASSIFS ET CAPITAUX PROPRES				
Liquidités et équivalents de liquidités	3	<u>1 120 295</u>	<u>2 015 169</u>	<u>5 197 560</u>	PASSIFS				
Créances sur la clientèle					Emprunts et ressources spéciales				
Créances de leasing : Encours Financiers		548 046 574	520 847 831	519 457 244	Concours bancaires	11	17 715 777	15 842 316	6 471 546
Moins : provisions		(16 700 653)	(15 689 558)	(16 279 971)	Emprunts et dettes rattachées	12	422 609 778	413 335 920	432 446 733
	4	<u>531 345 921</u>	<u>505 158 273</u>	<u>503 177 273</u>	Total Emprunts et ressources spéciales		<u>440 325 555</u>	<u>429 178 236</u>	<u>438 918 279</u>
Créances de leasing : Impayés		21 835 011	20 783 467	19 507 819	Autres Passifs				
Moins : provisions et produits réservés		(14 221 216)	(13 864 889)	(12 764 763)	Dettes envers la clientèle	13	17 184 759	14 811 910	14 213 401
	5	<u>7 613 795</u>	<u>6 918 578</u>	<u>6 743 056</u>	Fournisseurs et comptes rattachés	14	26 442 960	27 655 661	18 181 125
Intérêts constatés d'avance		(2 966 275)	(2 855 627)	(2 867 472)	Provisions pour passifs et charges	15	1 143 123	1 107 778	1 103 123
Total des créances sur la clientèle		<u>535 993 441</u>	<u>509 221 224</u>	<u>507 052 857</u>	Autres	16	5 527 102	6 164 059	5 594 507
Portefeuille titres de placement	6	<u>597 270</u>	<u>687 110</u>	<u>557 707</u>	Total des autres Passifs		<u>50 297 944</u>	<u>49 739 408</u>	<u>39 092 156</u>
Portefeuille d'investissement					CAPITAUX PROPRES				
Portefeuille d'investissement brut		50 592 378	35 062 579	48 281 713	Capital social		41 500 000	35 000 000	35 000 000
Moins : provisions		(1 094 803)	(112 386)	(894 803)	Réserves		61 408 998	37 758 998	37 758 998
Total Portefeuille d'investissement	7	<u>49 497 575</u>	<u>34 950 193</u>	<u>47 386 910</u>	Résultats reportés		11 100 679	14 793 245	14 793 245
Valeurs immobilisées					Total des capitaux propres avant résultat de l'exercice		<u>114 009 677</u>	<u>87 552 243</u>	<u>87 552 243</u>
Immobilisations incorporelles		5 192 437	4 737 261	5 075 039	Résultat de la période		5 406 849	7 454 918	11 457 434
Moins : amortissements		(3 525 882)	(2 974 620)	(3 246 306)	TOTAL DES CAPITAUX PROPRES AVANT AFFECTATION	17	<u>119 416 526</u>	<u>95 007 161</u>	<u>99 009 677</u>
	8	<u>1 666 555</u>	<u>1 762 641</u>	<u>1 828 733</u>					
Immobilisations corporelles		13 752 578	12 968 942	13 293 924					
Moins : amortissements		(3 869 229)	(3 372 522)	(3 726 368)					
	9	<u>9 883 349</u>	<u>9 596 420</u>	<u>9 567 556</u>					
Total des valeurs immobilisées		<u>11 549 904</u>	<u>11 359 061</u>	<u>11 396 289</u>					
Autres actifs	10	<u>11 281 540</u>	<u>15 692 048</u>	<u>5 428 788</u>					
TOTAL DES ACTIFS		<u>610 040 025</u>	<u>573 924 805</u>	<u>577 020 112</u>	TOTAL DES PASSIFS ET CAPITAUX PROPRES		<u>610 040 025</u>	<u>573 924 805</u>	<u>577 020 112</u>

ETAT DES ENGAGEMENTS HORS BILAN
au 30 juin 2013
(Montants exprimés en dinars)

	30 juin		31 décembre
	2013	2012	2012
PASSIFS EVENTUELS	15 309 840	11 000 000	13 343 034
Cautions, avals et autres garanties données	15 309 840	11 000 000	13 343 034
ENGAGEMENTS DONNES	31 563 590	27 611 191	24 150 401
Engagements de financement en faveur de la clientèle	31 563 590	27 611 191	19 150 401
Engagements sur titres	7 353 000	-	5 000 000
ENGAGEMENTS RECUS	76 848 116	75 863 089	72 380 112
Garanties reçues	4 309 988	7 672 564	4 431 151
Intérêts à échoir sur contrats actifs	72 538 128	68 190 525	67 948 961
ENGAGEMENTS RECIPROQUES	5 050 320	8 973 142	10 050 320
Engagements sur titres (*)	4 050 320	6 039 033	4 050 320
Emprunts obtenus non encore encaissés	1 000 000	2 934 109	6 000 000

(*) Ce montant se rapporte au contrat de portage en date du 30 décembre 2009 signé entre Tunisie Leasing et Amen Bank en vertu duquel Amen Bank, et sous demande de Tunisie Leasing, accepte de souscrire, en plus de sa participation à l'augmentation au capital de la société Maghreb Leasing Algérie (MLA), à 302 200 actions et pour un montant de 8 454 613 DT au profit de Tunisie Leasing de telle sorte que cette dernière détienne en propriété et en portage et compte tenu des actions gratuites relatives à l'incorporation de la prime d'émission 30% du capital de MLA.

Ce montant est productif d'intérêt au taux du marché monétaire majoré de 1,35 point. Il est remboursable annuellement par septième en contre partie de l'engagement ferme et irrévocable de l'Amen Bank de céder exclusivement la totalité de ces 302 200 actions et les actions gratuites y afférentes.

Par ailleurs, les deux parties se sont convenues que les produits revenant à AMEN BANK au titre des 302 000 actions MLA souscrites pour le compte de Tunisie Leasing viendront en déduction du prix de cession desdites actions à cette dernière.

Tunisie Leasing a procédé au remboursement des trois premières échéances pour un montant global de 3 623 370 DT. Les dividendes encaissés par AMEN BANK au titre de l'exercice 2011 se sont élevés à D : 780 923 et imputés sur l'encours du portage.

ETAT DE RESULTAT
Période du 1er janvier au 30 JUIN 2013
(Montants exprimés en dinars)

	Notes	30 juin		31 décembre
		2013	2012	2012
PRODUITS D'EXPLOITATION				
Intérêts de crédit bail		22 768 654	21 541 968	44 368 451
Variation des produits réservés		(297 506)	151 409	(256 027)
Total du revenu de leasing	18	22 471 148	21 693 377	44 112 424
Autres produits d'exploitation	19	393 666	352 901	697 201
TOTAL PRODUITS D'EXPLOITATION		22 864 814	22 046 278	44 809 625
CHARGES FINANCIERES NETTES	20	(12 212 510)	(10 953 091)	(23 169 409)
PRODUITS DES PLACEMENTS	21	4 015 796	5 136 019	6 684 412
PRODUIT NET		14 668 100	16 229 206	28 324 628
Charges de personnel	22	(3 492 635)	(3 017 670)	(6 027 126)
Autres charges d'exploitation	23	(2 264 768)	(2 203 282)	(4 088 254)
Dotations nettes aux provisions sur risques clients et résultat des créances radiées	24	(1 586 776)	(1 144 032)	(2 538 039)
Dotations nettes aux provisions pour dépréciation des titres	25	(200 000)	-	(899 949)
Dotations aux amortissements des valeurs immobilisées	26	(625 376)	(611 833)	(1 237 365)
Dotations aux provisions pour risques divers	27	(33 102)	(147 937)	(129 485)
RESULTAT D'EXPLOITATION		6 465 443	9 104 453	13 404 409
Autres gains ordinaires	28	293 118	214 194	455 808
RESULTAT DES ACTIVITES ORDINAIRES AVANT IMPOT		6 758 561	9 318 647	13 860 217
Reprises sur provisions pour impôt différé		-	-	51 914
Impôt sur les bénéfices	29	(1 351 712)	(1 863 729)	(2 454 697)
RESULTAT NET DE LA PERIODE		5 406 849	7 454 918	11 457 434
Résultat par action	17	0,682	1,021	1,570

ETAT DE FLUX DE TRESORERIE

(Montants exprimés en dinars)

	Notes	30 juin		Exercice
		2013	2012	2012
Flux de trésorerie liés à l'exploitation				
Encaissements reçus des clients	30	172 318 779	162 036 381	330 187 052
Décaissements pour financement de contrats de leasing	31	(168 065 769)	(167 011 328)	(315 106 028)
Sommes versées aux fournisseurs et au personnel	32	(5 700 377)	(6 161 747)	(10 267 452)
Intérêts payés	33	(13 953 303)	(11 033 271)	(20 961 945)
Impôts et taxes payés	34	(5 882 616)	(543 121)	(2 807 878)
Autres flux de trésorerie	35	2 104 859	2 353 691	8 095 629
		<u>(19 178 427)</u>	<u>(20 359 394)</u>	<u>(10 860 622)</u>
Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement				
Décaissements provenant de l'acquisition d'immobilisations corporelles et incorporelles	36	(835 333)	(205 389)	(868 149)
Encaissements provenant de la cession d'immobilisations corporelles et incorporelles	37	111 757	-	-
Décaissements provenant de l'acquisition d'immobilisations financières	38	(4 132 863)	(3 063 970)	(17 077 282)
Encaissements provenant de la cession d'immobilisations financières	39	1 822 198	490 683	1 284 861
		<u>(3 034 240)</u>	<u>(2 778 676)</u>	<u>(16 660 570)</u>
Flux de trésorerie liés aux activités de financement				
Encaissements suite à l'émission d'actions	17	22 000 000	-	-
Dividendes et autres distributions	40	(6 997 912)	(5 947 933)	(5 947 933)
Encaissements provenant des emprunts	12	131 953 318	85 370 000	188 648 885
Remboursement d'emprunts	12	(127 464 234)	(74 759 309)	(155 401 910)
Flux liés au financement à court terme	12	(12 600 000)	14 800 000	9 100 000
		<u>6 891 172</u>	<u>19 462 758</u>	<u>36 399 042</u>
Variation de trésorerie		<u>(15 321 496)</u>	<u>(3 675 312)</u>	<u>8 877 849</u>
Liquidités et équivalents de liquidités en début de période	40	(1 273 986)	(10 151 835)	(10 151 835)
Liquidités et équivalents de liquidités en fin de période	40	(16 595 482)	(13 827 147)	(1 273 986)

NOTES AUX ETATS FINANCIERS

NOTE 1 : PRESENTATION DE LA SOCIETE

La société a été créée en octobre 1984 avec pour objet principal la réalisation d'opérations de leasing portant sur des biens mobiliers à usage industriel ou professionnel.

L'assemblée générale extraordinaire du 5 avril 1994 a étendu l'objet social aux opérations de leasing portant sur des biens immobiliers à usage professionnel et aux opérations d'affacturage.

A compter du premier juillet 1999, la branche d'activité « affacturage » a été abandonnée au profit d'une nouvelle société filiale « Tunisie Factoring ».

Le capital initial s'élève à quatre millions de Dinars (4.000.000) divisé en quatre cent mille (400.000) actions de dix dinars chacune.

L'assemblée générale extraordinaire du 25 août 1992 a décidé de porter le capital à : 8.000.000 Dinars par la création de 400.000 actions nouvelles de 10 Dinars chacune totalement souscrites et libérées en numéraire moyennant une prime d'émission de 5 Dinars par action.

De même, elle a décidé d'augmenter le capital social par incorporation directe d'une somme de 2.000.000 Dinars à prélever sur les réserves.

Cette augmentation a été réalisée au moyen de l'affectation de ladite somme de 2.000.000 Dinars à la création de 200.000 actions nouvelles de 10 Dinars chacune, attribuées gratuitement aux propriétaires des 800.000 actions en quatre tranches égales de 50.000 actions chacune portant jouissance respectivement le 1er janvier 1993, le 1er janvier 1994, le 1er janvier 1995 et le 1er janvier 1996.

L'assemblée générale extraordinaire du 1^{er} novembre 2001 a décidé d'augmenter le capital social par incorporation d'une somme de 10.000.000 Dinars, à prélever sur le compte « Report à nouveau ».

Cette augmentation est réalisée au moyen de l'affectation de ladite somme de 10.000.000 Dinars à la création de 1.000.000 actions nouvelles de 10 Dinars chacune, attribuées gratuitement aux propriétaires des 1.000.000 actions en quatre tranches égales de 250.000 actions chacune, portant jouissance respectivement le 1er janvier 2001, le 1er janvier 2002, le 1er janvier 2003 et le 1er janvier 2004.

L'assemblée générale extraordinaire du 8 juin 2006 a décidé de réduire le nominal de l'action de Tunisie Leasing de 10 Dinars à 5 Dinars. En conséquence, le nombre d'actions composant le capital social est porté de 2.000.000 à 4.000.000 d'actions.

La même assemblée a décidé d'augmenter le capital de la société :

- d'un montant de 7.500.000 dinars pour le porter à 27.500.000 dinars par la création de 1.500.000 actions nouvelles de 5 Dinars chacune, totalement souscrites et libérées en numéraire moyennant une prime d'émission de 5 Dinars par action ; et
- d'une somme de 2.500.000 dinars par incorporation de réserves à prélever sur le compte « résultats reportés ». Ladite somme serait affectée à la création et à la libération intégrale de 500.000 actions nouvelles de 5 dinars chacune, attribuées gratuitement aux propriétaires des 5.500.000 actions en cinq tranches égales de 100.000 actions chacune, portant jouissance respectivement le 1^{er} janvier 2007, le 1^{er} janvier 2008, le 1^{er} janvier 2009, le 1^{er} janvier 2010 et le 1^{er} janvier 2011.

L'assemblée générale extraordinaire, réunie le 4 juin 2009, a décidé de ne pas procéder à l'incorporation au capital de la somme de 1.000.000 Dinars correspondant aux quatrième et cinquième tranches de l'augmentation du capital de 2.500.000 dinars par incorporation de réserves, décidée par l'assemblée générale extraordinaire du 8 juin 2006.

La même assemblée a décidé de porter le capital social de 29.000.000 Dinars à 34.000.000 Dinars et ce, par l'émission et la création de 1.000.000 actions nouvelles, au prix de 20 Dinars chacune correspondant à la valeur nominale de 5 Dinars majorée d'une prime d'émission de 15 Dinars par action.

De même, elle a décidé d'augmenter le capital d'un montant de 1.000.000 de Dinars, et ce, par incorporation de réserves.

Cette augmentation est réalisée au moyen de l'affectation de ladite somme à la création de 200.000 actions nouvelles de 5 Dinars chacune, à attribuer gratuitement aux propriétaires des 6.800.000 actions, en deux tranches égales de 100.000 actions chacune, portant jouissance respectivement le 1^{er} janvier 2009 et le 1^{er} janvier 2010.

L'assemblée générale extraordinaire du 17 avril 2012, a décidé la fusion par voie d'absorption de la Société Immobilière Méditerranéenne de Tunisie « SIMT » par la société « Tunisie leasing » avec effet au 1^{er} janvier 2011.

Elle a approuvé les apports effectués par la société « SIMT » à titre de fusion et qui consistent en la totalité de son patrimoine actif et passif, à la société « Tunisie Leasing ».

La synthèse des apports, telle qu'elle ressort du traité de fusion, se présente comme suit :

• Eléments d'actifs apportés		8.106.059	
• Passifs grevant les biens apportés		(2.785.084)	
		5.320.975	
<u>Apport net</u>	DT	5.320.975	

L'établissement des parités d'échange dans le cadre de la fusion a été fixé à trois cent soixante quatorze (374) actions de la société Tunisie Leasing pour cent (100) actions de la société « SIMT ». Cette parité a été déterminée en faisant le rapport entre la valeur de l'action de la « SIMT » (estimée à 129,780 DT) et la valeur par action de TL (estimée à 34,724DT).

Il résulte de ce rapport d'échange que les quarante et un mille (41.000) actions composant le capital de la « SIMT » devront recevoir, en rémunération de l'apport de ladite société, cent cinquante trois mille trois cent quarante (153.340) actions à créer par la société « TL ».

Par ailleurs, et du fait que la société « TL » est propriétaire de la totalité des actions formant le capital de la « SIMT », elle a renoncé à l'attribution de ses propres actions en rémunération des apports de cette dernière et par conséquent, l'opération de fusion n'a pas engendré une augmentation de capital et l'émission de nouvelles actions.

La différence entre la valeur nette des biens apportés (DT : 5.320.975) et le montant de la participation de Tunisie Leasing dans le capital de la SIMT (DT : 4.330.820), soit DT : 990.155 a été inscrite parmi les capitaux propres dans un compte intitulé « Boni de fusion ».

Tunisie Leasing a retenu la comptabilisation des apports de la SIMT à leurs justes valeurs conformément à ce qui a été indiqué dans le prospectus visé par le CMF en date du 19 janvier 2012.

L'assemblée générale extraordinaire, réunie le 4 octobre 2012, a décidé de porter le capital social de 35.000.000 Dinars à 40.000.000 Dinars et ce, par l'émission et la création de 1.000.000 actions nouvelles, au prix de 22 Dinars chacune correspondant à la valeur nominale de 5 Dinars majorée d'une prime d'émission de 17 Dinars par action.

De même, elle a décidé d'augmenter le capital d'un montant de 5.000.000 de Dinars, et ce, par incorporation de réserves à prélever sur le compte "Résultats reportés".

Cette augmentation sera réalisée au moyen de l'affectation de ladite somme à la création et à la libération intégrale de 1.000.000 d'actions nouvelles de 5 dinars chacune, attribuées gratuitement aux propriétaires des 8.000.000 d'actions, en trois tranches en 300 000 actions la première tranche, 300 000 actions la deuxième tranche et 400 000 actions la troisième tranche portant jouissance respectivement le 1er Janvier 2013, le 1er Janvier 2014, et le 1er Janvier 2015, à raison de :

- 3 actions nouvelles pour 80 anciennes pour la 1^{ère} tranche.
- 3 actions nouvelles pour 83 anciennes pour la 2^{ème} tranche.
- 2 actions nouvelles pour 43 anciennes pour la 3^{ème} tranche

Ainsi, le capital social s'élève au 30 juin 2013 à la somme de 41.500.000 Dinars, divisé en 8.300.000 actions de 5 Dinars chacune.

L'activité de la société est régie par les lois n° 2001-65 du 10 juillet 2001 relative aux établissements de crédit, et n° 94-89 du 26 juillet 1994 relative au leasing.

Sur le plan fiscal, la société est soumise aux règles de droit commun.

NOTE 2 : PRINCIPES ET METHODES COMPTABLES APPLIQUES

2-1 Base de préparation des états financiers

Les états financiers de Tunisie Leasing sont établis conformément aux dispositions du système comptable des entreprises.

Les états financiers sont préparés sur la base du coût historique. Les chiffres présentés sont exprimés en Dinars Tunisiens (DT).

Les états financiers comportent :

- Un bilan
- Un état des engagements hors bilan
- Un état de résultat
- Un état de flux de trésorerie
- Des notes aux états financiers

Les actifs et passifs du bilan de la société sont présentés par ordre décroissant de liquidité.

2-2 Valeurs Immobilisées

Les immobilisations corporelles et incorporelles exploitées par la société figurent aux actifs pour leur coût d'acquisition et sont amorties sur leur durée de vie estimée selon le mode linéaire.

Les taux retenus sont les suivants :

- Logiciels	3 et 5 ans	20% et 33%
- Constructions	20 ans	5%
- Constructions sur sol d'autrui	5 ans	20%
- Matériel de transport	5 ans	20%
- Mobilier et matériel de bureau	10 ans	10%
- Matériel informatique	3 ans	33%
- Installations générales	10 ans	10%

2-3 Créances de leasing

Les contrats de location financement établis par la société transfèrent au preneur la quasi-totalité des risques et avantages inhérents à la propriété de l'actif.

Les opérations de leasing portent sur des biens mobiliers (équipements, matériel roulant...) et immobiliers (terrains et constructions). La durée des contrats de location financement établis par la société varie entre deux et dix ans. A la fin du contrat, le locataire aura la possibilité d'acheter le bien et en devenir propriétaire et ce, pour une valeur résiduelle préalablement convenue.

Avant 2008, la société enregistrait les investissements de leasing à l'actif du bilan selon l'approche juridique pour leur coût d'acquisition en tant qu'immobilisation et leur appliquait un amortissement financier sur la durée du bail. L'amortissement du bien correspond à la portion du capital incluse dans chaque loyer facturé (principal).

Avec l'entrée en vigueur, à partir du premier janvier 2008, de la norme comptable relative aux contrats de location (NCT 41), approuvée par l'arrêté du ministre des finances du 28 janvier 2008, la société comptabilise dans son bilan les actifs détenus en vertu d'un contrat de location financement selon l'approche économique et les présente comme des créances pour un montant égal à l'investissement net dans le contrat de location.

L'investissement net dans le contrat de location est l'investissement brut dans ledit contrat actualisé au taux d'intérêt implicite du contrat de location.

L'investissement brut dans le contrat de location est le total des paiements minimaux à recevoir au titre de la location par le bailleur dans le cadre d'un contrat de location-financement.

Les paiements minimaux au titre de la location sont les paiements que le preneur est, ou peut être, tenu d'effectuer pendant la durée du contrat de location.

Les produits financiers non acquis sont la différence entre :

- a- la somme des paiements minimaux au titre de la location-financement ; et
- b- la valeur actualisée de (a) ci-dessus, au taux d'intérêt implicite du contrat de location.

Les paiements au titre de la location correspondant à l'exercice sont imputés sur l'investissement brut résultant du contrat de location pour diminuer à la fois le montant du principal et le montant des produits financiers non acquis.

Tous les biens donnés en location sont correctement couverts par une police d'assurance.

Il est à signaler que le bien donné en location demeure, pendant toute la durée du bail, la propriété juridique de la société, ce qui exclut toute possibilité pour le locataire de le vendre ou de le nantir.

Par ailleurs, certains contrats peuvent faire l'objet d'avenants tendant soit à réviser les loyers et proroger la durée du contrat, soit à décaler pour une période les loyers.

2-4 Dépréciation des créances

Le coût du risque est calculé conformément à la circulaire de la BCT n° 91-24, telle que modifiée par les textes subséquents.

2-4-1 Les classes sont au nombre de 5 :

	Minimum de provision A appliquer par classe
. A : Actifs courants	- (*)
. B1 : Actifs nécessitant un suivi particulier	- (*)
. B2 : Actifs incertains	20%
. B3 : Actifs préoccupants	50%
. B4 : Actifs compromis	100%

(*)En application des dispositions de l'article 10 bis de la circulaire n°91-24 du 17 décembre 1991 telle que complétée par la circulaire n°2012-09 du 29 juin 2012, il est constitué par prélèvement sur le résultat des provisions à caractère général dites « provisions collectives » pour couvrir les risques latents sur les engagements courants et les engagements nécessitant un suivi particulier.

Les classes ont été définies par la Banque Centrale de Tunisie de la manière suivante :

A- Actifs courants : Actifs dont le recouvrement est assuré, concernant des entreprises ayant une situation financière équilibrée, une gestion et des perspectives d'activité satisfaisantes, un volume de concours financiers compatible avec son activité et sa capacité réelle de remboursement.

B1- Actifs nécessitant un suivi particulier : Actifs dont le recouvrement est encore assuré, concernant des entreprises dont le secteur d'activité connaît des difficultés ou dont la situation financière se dégrade.

B2- Actifs incertains : Actifs dont le recouvrement dans les délais est incertain, concernant des entreprises ayant des difficultés. Aux caractéristiques propres à la classe B1, s'ajoute au moins l'une de celles qui suivent :

- un volume de concours financiers non compatible avec l'activité,
- l'absence de la mise à jour de la situation financière par manque d'information,
- des problèmes de gestion ou des litiges entre associés,
- des difficultés techniques, commerciales ou d'approvisionnement,
- la détérioration du cash flow compromettant le remboursement des dettes dans les délais,
- l'existence de retards de paiement des intérêts ou du principal (entre 90 à 180 jours).

B3- Actifs préoccupants : Actifs dont le recouvrement est menacé, concernant des entreprises signalant un degré de pertes éventuelles. Ces actifs se rapportent à des entreprises ayant, avec plus de gravité, les caractéristiques de la classe 2 ou ayant des retards de paiement en principal ou en intérêts entre 180 et 360 jours.

B4- Actifs compromis : Actifs concernant des entreprises ayant, avec plus de gravité, les caractéristiques de la classe 3 ou présentant des retards de paiement en principal ou en intérêts au delà de 360 jours.

2-4-2 Provision à caractère individuel :

Les provisions pour créances sont estimées sur la base du coût du risque de l'exercice et ce conformément aux règles prudentielles fixées par la Banque Centrale de Tunisie et notamment la circulaire aux banques N° 91-24 du 17 décembre 1991 et les textes l'ayant modifiée.

Les provisions résultant de l'application de la circulaire sont déterminées, en appliquant les taux de provision minima par classe sur les risques bruts diminués de l'évaluation correspondante des garanties détenues sur les clients et de la valeur du bien en leasing.

2-4-2.1 Les garanties reçues

La prise en compte et l'évaluation des garanties détenues par la société est effectuée conformément aux règles de division, couverture des risques et suivi des engagements définies par la Banque Centrale de Tunisie et notamment la circulaire de la BCT n° 91-24 du 17 décembre 1991 telle que modifiée par la circulaire BCT n°99-04 du 19 mars 1999.

Les garanties réelles comprennent :

- . Les cautions bancaires
- . Les actifs financiers affectés
- . Les dépôts de garantie
- . Les hypothèques inscrites

A partir de 2007 et afin de maintenir le taux de couverture des actifs classés préconisé par la BCT, le Conseil d'Administration du 27 décembre 2007 a décidé de ne plus prendre en considération la valeur des hypothèques pour le calcul des provisions pour créances.

2-4-2.2 La valeur du matériel en leasing

La valeur du matériel donné en leasing est prise en considération en tant que garantie pour le calcul des provisions pour créance et ce compte tenu d'une décote annuelle qui varie selon la nature du matériel financé.

Les principes retenus pour l'évaluation du matériel en location sont les suivants :

. Matériel standard	:	Valeur d'origine avec une décote de 33% par an d'âge
. Matériel spécifique	:	Valeur d'origine avec une décote de 60% par an d'âge
. Immeubles	:	Valeur d'origine avec une décote de 15% par an d'âge

Par ailleurs et pour les contrats de leasing mobilier au contentieux (à l'exclusion des cas d'exécutions suspendues pour causes d'arrangement), la valeur du matériel retenue comme garantie est considérée nulle dans chacun des cas suivants :

- le contrat est au contentieux depuis plus de six mois sans qu'un jugement de récupération ne soit rendu ;
- le matériel a fait l'objet d'un jugement de récupération dont la grosse a été obtenue depuis plus de six mois sans que le matériel ne soit vendu.

2-4-3 Provision à caractère général :

Les provisions collectives sont déterminées compte tenu d'une analyse qui s'appuie sur des données historiques, ajustées si nécessaire pour tenir compte des circonstances prévalant à la date de l'arrêté.

Cette analyse permet, en outre, d'identifier les groupes de contreparties qui, compte tenu d'événements survenus depuis la mise en place des concours, ont atteint collectivement une probabilité de défaut à maturité qui fournit une indication objective de perte de valeur sur l'ensemble du portefeuille, sans que cette perte de valeur puisse être à ce stade allouée individuellement aux différentes contreparties composant le portefeuille. Cette analyse fournit également une estimation des pertes afférentes aux portefeuilles concernés en tenant compte de l'évolution du cycle économique sur la période analysée.

Le mode de calcul adopté par Tunisie Leasing pour cette provision est décliné conformément aux étapes suivantes :

1. Regroupement du portefeuille par groupes de créances sur la base des secteurs d'activité segmentés comme suit :
 - Agriculture
 - Industrie manufacturière
 - BTP
 - Autres industries
 - Tourisme
 - Promotion immobilière
 - Commerce
 - Autres services
2. Pour chaque groupe de créance i , calcul du taux de migration moyen du groupe sur les années 2007 à 2011 TMM_{gi} (en%) selon la formule suivante :

$$TMM_{gi} = \left(\sum_{N=1}^n \frac{\text{Risque additionnel de l'année } N}{\text{Engagement 0 et 1 de l'année } N-1} \right) / n$$

Avec :

- Risque additionnel du groupe i : les engagements 0 et 1 de l'année N-1 du groupe i devenus classés 2, 3 ou 4 à la fin de l'année N ;
 - TMMgi : Taux de migration moyen du groupe de créances i ;
 - n : Nombre d'années retenues dans le calcul du TMMgi.
3. Détermination d'un facteur scalaire par groupe de créances « FSgi » traduisant l'aggravation des risques en 2012. La formule de calcul est la suivante :

$FS_{gi} = \frac{\text{Taux des encours impayés et consolidés dans les engagements 0 et 1 du groupe i en 2012}}{\text{Taux des encours impayés et consolidés dans les engagements 0 et 1 du groupe i en 2011}}$

4. Estimation du taux de provisionnement moyen par groupe de créances « TPMgi » qui représente le taux de couverture des créances additionnelles par les provisions. Dans la présente étude, ces provisions seront calculées sur la base des pertes finales historiques calculées.

Le taux de provisionnement se calcule alors comme suit :

$TPM_{gi} = \left(\sum_{N=1}^n \frac{\text{Perte attendue sur le risque additionnel}}{\text{Risque additionnel de l'année N}} \right) / n$

- TPMgi : Taux de provisionnement moyen du groupe de créances i.
5. Calcul des provisions collectives « PCgi » du groupe i (en %) selon la formule suivante:

$PC_{gi} = \text{Engagements gi 0 et 1} \times TMM_{gi} \times FS_{gi} \times TPM_{gi}$

6. Les provisions collectives globales « PC » s'obtient par la sommation des PCgi.

2-5 Comptabilisation des revenus

Conformément à la norme comptable NCT 41 relative aux contrats de location, la société ne distingue plus entre les loyers de leasing et les amortissements financiers aussi bien pour les nouveaux contrats que pour les anciens. Une rubrique intérêts de crédit bail figure au niveau de l'état de résultat et qui englobe les produits financiers de la période.

Les intérêts des contrats de location-financement sont répartis sur la durée du contrat selon une base systématique et rationnelle. Cette imputation se fait sur la base du taux implicite du contrat de location.

Les loyers (principal et intérêts) sont facturés aux clients et comptabilisés mensuellement d'avance. A la fin de la période, il est procédé à une régularisation pour constater les intérêts comptabilisés d'avance.

Les intérêts intercalaires sont calculés sur la base des avances et acomptes consentis aux fournisseurs et pendant la période antérieure à la date de mise en force.

Les intérêts de retard sont facturés et comptabilisés mensuellement. A la fin de chaque période les intérêts non encore facturés sont constatés en produits à recevoir.

Par ailleurs, les intérêts inclus dans les loyers courus et les autres produits, non encaissés, sont déduits des revenus et classés au bilan en tant que produits réservés, venant en déduction de la rubrique « Créance de leasing ». Cette méthode de comptabilisation ne concerne que les actifs classés en B2, B3 et B4 et ce conformément aux dispositions de l'article 9 de la circulaire n° 91-24 du 17 décembre 1991, émanant de la Banque Centrale de Tunisie.

2-6 Portefeuille titres

Les placements sont classés en deux catégories. Les placements à court terme (Portefeuille-titres commercial) et les placements à long terme (Portefeuille d'investissement).

Placements à court terme

Sont classés dans cette catégorie, les placements que la société n'a pas l'intention de conserver pendant plus d'un an et qui, de par leur nature, peuvent être liquidés à brève échéance. Toutefois, le fait de détenir de tels placements pendant une période supérieure à un an ne remet pas en cause, si l'intention n'a pas changé, leur classement parmi les placements à court terme.

Initialement, les placements à court terme sont comptabilisés à leur coût. Les frais d'acquisition, tels que les commissions d'intermédiaires, les honoraires, les droits et les frais de banque sont exclus.

A la date de clôture, les placements à court terme font l'objet d'une évaluation à la valeur de marché pour les titres cotés et à la juste valeur pour les autres placements à court terme. Les titres cotés qui sont très liquides sont comptabilisés à leur valeur de marché et les plus-values et moins-values dégagées sont portées en résultat. Pour les titres cotés qui ne sont pas très liquides et les autres placements à court terme, les moins-values par rapport au coût font l'objet de provisions et les plus-values ne sont pas constatées.

Pour les titres cotés, la valeur de marché est déterminée par référence au cours moyen du mois concerné par l'arrêté comptable tel que publié dans le bulletin officiel de la Bourse des Valeurs Mobilières de Tunis.

Pour les placements à court terme en titres émis par des O.P.C.V.M, la juste valeur est déterminée par référence à la valeur liquidative de la dernière journée du mois concerné par l'arrêté comptable telle que publiée dans le bulletin officiel du Conseil du Marché Financier.

Le transfert des placements à court terme en placements à long terme, s'effectue individuellement au plus faible de la valeur comptable et de la juste valeur, ou à la valeur de marché s'ils étaient antérieurement comptabilisés à cette valeur.

Placements à long terme

Sont classés dans cette catégorie, les placements détenus dans l'intention de les conserver durablement notamment, pour exercer sur la société émettrice un contrôle exclusif, ou une influence notable ou un contrôle conjoint, ou pour obtenir des revenus et des gains en capital sur une longue échéance ou pour protéger, ou promouvoir des relations commerciales. Les placements à long terme sont également des placements qui n'ont pas pu être classés parmi les placements à court terme.

Initialement, les placements à long terme sont comptabilisés à leur coût. Les frais d'acquisition, tels que les commissions d'intermédiaires, les honoraires, les droits et les frais de banque sont exclus.

Postérieurement à leur comptabilisation initiale, les placements à long terme sont évalués à leur valeur d'usage. Les moins-values par rapport au coût font l'objet de provisions. Les plus-values par rapport au coût ne sont pas constatées.

Pour les titres cotés, la valeur d'usage est déterminée par référence au cours moyen du mois concerné par l'arrêté comptable tel que publié dans le bulletin officiel de la BVMT.

Pour les titres non cotés, la valeur d'usage est déterminée compte tenu de plusieurs facteurs tels que la valeur de rendement, l'actif net, les résultats et les perspectives de rentabilité de l'entreprise émettrice ainsi que la conjoncture économique et l'utilité procurée à l'entreprise.

Le transfert des placements à long terme en placements à court terme s'effectue :

- ✓ au plus faible du coût d'acquisition et de la valeur comptable, si le transfert est effectué parmi les placements à court terme évalués au plus faible du coût et de la juste valeur.
- ✓ à la valeur de marché, si le transfert est effectué parmi les placements à court terme évalués à la valeur de marché, la différence par rapport à la valeur comptable est portée en résultat.

Comptabilisation des revenus des placements

Les intérêts sur titres à revenu fixe sont pris en compte en produits de façon étalée sur la période concernée, par référence au taux de rendement effectif.

Par ailleurs, et contrairement aux dispositions de la NCT 25 relative au portefeuille titres dans les établissements bancaires, les intérêts courus sur les titres acquis en portage, ne sont constatés en résultat qu'au fur et à mesure de leur cession, et ce, compte tenu de l'incertitude portée à l'encaissement effectif de ces intérêts.

Les dividendes sur les titres à revenu variable, détenus par la société, sont pris en compte en résultat sur la base de la décision de l'assemblée générale statuant sur la répartition des résultats de la société émettrice des titres.

2-7 Emprunts

Le principal des emprunts obtenus est comptabilisé, pour la partie débloquée au passif du bilan sous la rubrique « emprunts et dettes rattachées ».

Les dettes libellées en monnaies étrangères sont converties en dinars, selon le taux de change du déblocage. Le risque de change étant couvert.

Les intérêts sur emprunts sont comptabilisés parmi les charges financières à mesure qu'ils sont courus.

Les commissions encourues lors de l'émission des emprunts sont portées à l'actif en tant que charges reportées et amorties systématiquement sur la durée de l'emprunt au prorata des intérêts courus.

2-8 Impôts sur les bénéfices

La société est soumise à l'impôt sur les bénéfices selon les règles du droit commun. Elle ne bénéficie à ce titre d'aucune exonération résultant d'avantages fiscaux accordés ou autres.

Les amortissements financiers relatifs aux équipements, matériels et immeubles objets de contrats de leasing sont admis en déduction pour la détermination du bénéfice imposable et ce, en vertu des dispositions de la loi de finances 2000-98 du 25 décembre 2000.

L'article 44 de la loi des finances pour la gestion 2008 a abrogé ces dispositions, et ce, pour les amortissements financiers relatifs aux équipements, matériels et immeubles exploités dans le cadre des contrats de leasing à partir du 1^{er} janvier 2008.

Par ailleurs et depuis 1996, les dispositions du paragraphe I de l'article 48 du code de l'IRPP et de l'IS sont applicables aux sociétés de leasing. Ainsi, les provisions au titre des créances douteuses sont déductibles en totalité.

2-9 Taxe sur la valeur ajoutée

La société procède à la comptabilisation des charges et des produits en hors taxes, il en est de même en ce qui concerne les investissements.

Ainsi, la T.V.A facturée aux clients est enregistrée au compte « Etat, T.V.A collectée », alors que la T.V.A facturée à la société est portée au débit du compte « Etat, T.V.A récupérable ».

En fin de période, le solde de ces deux comptes fait l'objet d'une liquidation au profit du trésor s'il est créditeur ou d'un report pour la période suivante s'il est débiteur.

La loi n° 2007-70 du 27 décembre 2007, portant loi de finances pour l'année 2008, prévoient que la TVA est liquidée, pour les opérations de leasing, sur la base de tous les montants dus au titre de ces opérations. Par ailleurs les entreprises de leasing peuvent déduire la TVA grevant l'achat d'équipement, matériels et immeubles destinés à être exploités dans le cadre des contrats de leasing et ce nonobstant l'enregistrement comptable de ces achats.

NOTE 3 : LIQUIDITES ET EQUIVALENTS DE LIQUIDITES

Le détail des liquidités et équivalents de liquidités est le suivant :

	30 juin		31 décembre
	2013	2012	2012
- Banques	1 108 831	2 011 591	5 190 925
- Caisses	11 464	3 578	6 635
<u>Total</u>	<u>1 120 295</u>	<u>2 015 169</u>	<u>5 197 560</u>

NOTE 4 : CREANCES DE LEASING : ENCOURS FINANCIERS

Les encours financiers des créances de leasing s'analysent comme suit :

	30 juin		31 décembre
	2013	2012	2012
- Créances de leasing (encours financiers)	536 736 945	508 820 849	510 889 985
- Créances échues (valeurs résiduelles échues)	671 401	364 684	720 681
- Créances en cours (encours des contrats décaissés et non mis en force)	10 638 228	11 662 298	7 846 578
<u>Total brut</u>	<u>548 046 574</u>	<u>520 847 831</u>	<u>519 457 244</u>
- Provisions pour dépréciation de l'encours classé	(14 680 150)	(13 677 513)	(14 259 468)
- Provisions collectives	(2 000 000)	(2 000 000)	(2 000 000)
- Provisions pour dépréciation des valeurs résiduelles	(20 503)	(12 045)	(20 503)
<u>Total des provisions</u>	<u>(16 700 653)</u>	<u>(15 689 558)</u>	<u>(16 279 971)</u>
<u>Soldes nets</u>	<u>531 345 921</u>	<u>505 158 273</u>	<u>503 177 273</u>

Les mouvements enregistrés durant la période sur ce poste sont indiqués ci-après :

Solde au 31 Décembre 2012	<u>503 177 273</u>
<u>Additions de la période</u>	
- Investissements	154 433 798
- Relocations	1 441 511
<u>Retraits de la période</u>	
- Remboursement des créances échues	(118 203 227)
- Remboursement anticipé de créances	(6 801 534)
- Remboursement des valeurs résiduelles	(1 101 152)
- Relocations	(1 180 067)
<u>Provisions de la période</u>	
- Dotations	(2 627 053)
- Reprises	2 206 371
Solde au 30 Juin 2013	<u>531 345 921</u>

4.1 : Analyse par secteur d'activité

L'encours des créances de leasing, se détaillent par secteur d'activité, comme suit :

	30 juin		31 décembre
	2013	2012	2012
Agriculture	20 007 022	19 368 801	19 612 152
Bâtiments TP	55 288 316	58 656 656	55 830 617
Industrie			
Agro-alimentaire	30 280 770	25 958 961	26 916 077
Chimie	18 673 507	19 234 415	19 249 506
Energie	491 665	815 650	612 433
Textile	11 613 541	12 815 604	11 199 505
Mines	89 313	215 301	161 105
Autres industries	84 052 668	77 285 489	76 250 169
Tourisme			
Hôtellerie	3 024 072	3 628 068	3 099 014
Agences de voyage	3 931 423	2 744 299	2 398 351
Location de voiture	37 759 622	34 127 553	31 290 809
Autres Tourisme	5 486 671	4 414 890	4 916 280
Commerce et service			
Commerce	120 333 057	113 499 425	115 683 649
Transport	46 750 880	46 385 815	45 827 040
Audio-visuel	498 724	379 943	385 766
Professions libérales	35 859 568	32 787 276	34 814 703
Autres Services	73 905 758	68 529 686	71 210 068
Total	548 046 574	520 847 831	519 457 244

4.2 : Analyse par type de matériel

L'encours des créances de leasing, se détaillent par type de matériel, comme suit :

	30 juin		31 décembre
	2013	2012	2012
Matériel de transport léger	176 446 044	161 614 624	159 802 056
Matériel de transport léger Utilitaire	44 853 297	45 015 183	44 596 699
Matériel de transport lourd	63 701 006	63 708 587	59 701 531
Matériel BTP	72 451 946	77 694 565	70 920 179
Equipement industriel	61 436 824	46 885 149	54 936 376
Equipement informatique	4 461 287	3 620 458	3 865 174
Autres	54 731 703	50 014 726	56 187 991
Sous total	478 082 108	448 553 292	450 010 006
Immeubles de bureaux	31 008 598	30 129 172	31 732 351
Immeubles industriels ou commerciaux	38 955 868	42 165 368	37 714 888
Total	548 046 574	520 847 831	519 457 244

4.3 : Analyse par maturité

L'encours des créances de leasing, se détaillent par maturité, comme suit :

	30 juin 2013	2012	31 décembre 2012
Paiements minimaux sur contrats actifs	591 854 253	560 640 974	564 257 924
A recevoir dans moins d'1an	233 233 249	220 675 680	222 508 050
A recevoir dans plus d'1an et moins de 5 ans	347 951 046	327 512 785	331 180 278
A recevoir dans plus de 5 ans	10 669 958	12 452 509	10 569 595
Produits financiers non acquis	72 538 128	68 190 525	67 948 961
Encours contrats actifs (1)	519 316 125	492 450 449	496 308 962
A recevoir dans moins d'1an	197 565 622	187 245 702	188 945 805
A recevoir dans plus d'1an et moins de 5 ans	312 008 291	293 805 222	297 794 126
A recevoir dans plus de 5 ans	9 742 212	11 399 525	9 569 032
Créances en cours (2)	10 638 228	11 662 298	7 846 578
Créances échues (3)	671 401	364 684	720 681
Contrats suspendus (contentieux) (4)	17 420 820	16 370 400	14 581 023
Encours global: (1)+(2)+(3)+(4)	548 046 574	520 847 831	519 457 244

NOTE 5 : CREANCES DE LEASING : IMPAYES

Les impayés sur créances de leasing s'analysent comme suit :

	30 juin 2013	2012	31 décembre 2012
<u>Clients ordinaires</u>			
- Impayés	10 654 699	9 339 637	9 013 420
- Intérêts de retard à facturer	56 931	80 000	80 000
<u>Montant brut</u>	10 711 630	9 419 637	9 093 420
A déduire :			
- Provisions	(1 781 149)	(1 593 665)	(1 168 417)
- Produits réservés (*)	(1 334 312)	(927 180)	(1 181 161)
<u>Montant net</u>	7 596 169	6 898 792	6 743 842
<u>Clients litigieux</u>			
- Impayés	10 974 823	11 215 272	10 265 841
- Créances radiées	148 558	148 558	148 558
<u>Montant brut</u>	11 123 381	11 363 830	10 414 399
A déduire :			
- Provisions	(9 012 480)	(9 387 582)	(8 466 264)
- Produits réservés	(1 941 527)	(1 784 316)	(1 787 044)
- Provisions sur créances radiées	(148 558)	(148 558)	(148 558)
<u>Montant net</u>	20 816	43 374	12 533
-Agios réservés sur opérations de consolidation et de relocation	(3 190)	(23 588)	(13 319)
<u>Solde créances de leasing : Impayés</u>	7 613 795	6 918 578	6 743 056

(*) Dont 478 826 DT des agios réservés sur des créances ordinaires.

NOTE 5 : ANALYSE ET CLASSIFICATION DES CREANCES SUR LA CLIENTELE (suite)

	ANALYSE PAR CLASSE					TOTAL
	A	B 1	B 2	B 3	B 4	
	Actifs courants	Actifs nécessitant un suivi particulier	Actifs incertains	Actifs préoccupants	Actifs compromis	
Encours financiers	476 216 350	46 252 513	7 264 662	7 335	18 305 717	548 046 574
Impayés	2 469 034	4 595 277	2 677 685	10 320	11 877 204	21 629 522
Avances et acomptes reçus (*)	(9 265 806)	(62 299)	(3)	(361)	(1 602 915)	(10 931 385)
Produits à recevoir	56 931					56 931
ENCOURS GLOBAL	469 476 509	50 785 491	9 942 344	17 294	28 580 006	558 801 642
Ratio des actifs non performants (B2, B3 et B4)			1,75%	0,00%	5,30%	
			7,05%			
ENGAGEMENTS HORS BILAN	30 962 539	601 051	-	-	-	31 563 590
TOTAL ENGAGEMENTS	500 439 048	51 386 542	9 942 344	17 294	28 580 006	590 365 232
Produits réservés	-	-	559 978	3 220	2 237 005	2 800 203
Provisions affectées sur les impayés	-	-	1 169 749	1 307	9 622 573	10 793 629
Provisions affectées sur les encours	-	-	218 501	-	14 461 649	14 680 150
TOTAL PROVISIONS ET AGIOS RESERVES	-	-	1 948 228	4 527	26 321 227	28 273 982
ENGAGEMENTS NETS	500 439 048	51 386 542	7 994 115	12 767	2 258 778	562 091 250
Ratio de couverture des engagements par les provisions et agios réservés			19,60%	25,64%	87,21%	
			70,43%			

(*) Présentés au niveau de la rubrique "Dettes envers la clientèle"

(1) Impayés hors créances radiées d'un montant de 148 558 DT, totalement provisionnées.

(2) Le ratio des actifs non performants s'établit au 30 Juin 2013 à 7,05% contre 6,51% au 31 Décembre 2012.

(3) Le ratio de couverture des engagements par les provisions et les agios réservés s'établit au 30 Juin 2013 à 70,43% contre 75,22% au 31 Décembre 2012.

NOTE 6 : PORTEFEUILLE TITRES DE PLACEMENT

L'analyse des titres de placement se présente comme suit :

	30 juin		31 décembre
	2013	2012	2012
Tunisie Sicav	39 563	11 871	-
POULINA G H	69 600	69 600	69 600
STAR	200 100	200 100	200 100
BH	56 395	56 395	56 395
Les Ciments de Bizerte	500 020	500 020	500 020
<u>Montant brut</u>	<u>865 678</u>	<u>837 986</u>	<u>826 115</u>
Provisions pour dépréciation des titres de placement	(268 408)	(150 876)	(268 408)
<u>Montant net</u>	<u>597 270</u>	<u>687 110</u>	<u>557 707</u>

NOTE 7 : PORTEFEUILLE D'INVESTISSEMENT

L'analyse des immobilisations financières se présente comme suit :

	30 juin		31 décembre
	2013	2012	2012
Titres de participation	39 985 371	21 111 361	37 610 011
Titres immobilisés	11 566 625	9 833 225	9 566 625
Avances sur acquisitions de titres	4 404 293	2 415 580	4 404 293
Prêts au personnel	1 479 111	1 388 760	1 392 880
Echéances à moins d'un an sur prêts au personnel	281 570	286 496	281 647
Dépôts et cautionnements versés	228 408	27 157	26 257
<u>Montant brut</u>	<u>57 945 378</u>	<u>35 062 579</u>	<u>53 281 713</u>
A déduire :			
Versements restant à effectuer sur titres	(7 353 000)	-	(5 000 000)
<u>Montant libéré</u>	<u>50 592 378</u>	<u>35 062 579</u>	<u>48 281 713</u>
A déduire :			
Provisions pour dépréciation des titres de participation	(931 917)	(50 000)	(731 917)
Provisions pour dépréciation des titres immobilisés	(143 410)	(42 910)	(143 410)
Provisions pour dépréciation des dépôts et cautionnements versés	(17 880)	(17 880)	(17 880)
Provisions pour dépréciation des comptes prêts au personnel	(1 596)	(1 596)	(1 596)
<u>Montant net</u>	<u>49 497 575</u>	<u>34 950 193</u>	<u>47 386 910</u>

Les mouvements enregistrés durant la période sur le poste "Titres de participation" sont indiqués ci-après :

	Montant total	Partie libérée	Partie non libérée
<u>Soldes au 31 Décembre 2012</u>	37 610 011	32 610 011	5 000 000
Additions de l'exercice			
- Tayssir	500 000	500 000	-
- FCPR Tuninvest Croissance	3 000 000	647 000	2 353 000
Cessions de l'exercice			
- Esprit	(61 000)	(61 000)	-
Diminution des participations par réduction de capital			
-Tuninvest Innovations Sicar	(1 063 640)	(1 063 640)	-
<u>Soldes au 30 Juin 2013</u>	<u>39 985 371</u>	<u>32 632 371</u>	<u>7 353 000</u>

Les mouvements enregistrés durant la période sur le poste "Titres immobilisés" sont indiqués ci-après :

	<u>Montant total</u>	<u>Partie libérée</u>	<u>Partie non libérée</u>
<u>Soldes au 31 Décembre 2012</u>	9 566 625	9 566 625	-
Additions de l'exercice			
- Société Agricole Sidi Othmen	1 000 000	1 000 000	-
- Société Yasmine	1 500 000	1 500 000	-
Cessions de l'exercice			
- M.B.G	(500 000)	(500 000)	-
<u>Soldes au 30 Juin 2013</u>	<u>11 566 625</u>	<u>11 566 625</u>	<u>-</u>

NOTE 7 : PORTEFEUILLE D'INVESTISSEMENT (SUITE)

Les titres de participation s'analysent au 30 Juin 2013 comme suit :

<u>Emetteur</u>	<u>Nombre d'action</u>	<u>Valeur nominale</u>	<u>Montant total</u>	<u>Partie non libérée</u>	<u>Provision</u>	<u>Date souscription</u>	<u>% détenu</u>
<u>Entreprises liées</u>							
Tunisie LLD	2 486	100,000	53 698			2003/2010	99,44%
Maghreb Leasing Algerie	655 185		10 665 481			2006/2009	18,72%
Tunisie Factoring S.P.C.S	569 765	10,000	2 768 373			1999/2010	56,98%
	149 990	10,000	1 499 900			2009	30,00%
Total Entreprises liées			14 987 452	-	-		
<u>Entreprises associées</u>							
Tuninvest Sicar	352 645	1,000	521 084			1994/2001/2002	36,51%
Tunisie Sicar	21 999	10,000	219 990			1997	44,00%
Tunisie Valeurs	30 000	100,000	3 117 699			1991/92/96/98/2004/2012	30,00%
Tuninvest International Sicar	12 500	10,000	125 000			1998	25,00%
Tuninvest Innovations Sicar	13 636	10,000	136 360			2002	27,27%
Total Entreprises associées			4 120 133	-	-		
<u>Autres</u>							
S T I F	1	10,000	10			2000	-
Société moderne de titrisation	500	100,000	50 000		50 000	2002	10,00%
Clinique El Amen La Marsa S.A	420	100,000	42 000			2010	1,14%
Amen Santé	19 234	10,000	192 340			2009/2010	1,54%
Alios Finance	44 762		812 886			2006	4,60%
FCPR VALEURS DEVELOPPEMENT	1 000	1 000,000	1 000 000			2010	33,33%
Academie des Banques et Finances "ABF"	1	100,000	100			2010	-
Clinique El Amen Beja	2 818	100,000	281 800			2010/2012	4,34%
Amen Finance Company	100 000	100,000	10 000 000	5 000 000		2012	10,00%
Tayssir	5 000	100,000	500 000			2013	16,67%
FCPR Tuninvest Croissance	30 000	100,000	3 000 000	2 353 000		2013	18,75%
Ennakl	389 000	1,000	4 998 650		881 917	2012	1,30%
Total Autres			20 877 786	7 353 000	931 917		
Total Titres de participation			39 985 371	7 353 000	931 917		

Les titres immobilisés s'analysent au 30 juin 2013 comme suit :

<u>Emetteur</u>	<u>Nombre d'action</u>	<u>Valeur nominale</u>	<u>Montant total</u>	<u>Partie non libérée</u>	<u>Provision</u>	<u>Date souscription</u>	<u>Observation</u>
* B.T.S	500	10,000	5 000			1997	
* Tourisme Balnéaire et Saharien	4 291	10,000	42 910		42 910	2000	(*)
* Société BYZACENE	1 005	100,000	100 500		100 500	2006	(*)
* Société Golden Yasmin Loisirs	20 000	10,000	200 000			2008	(*)
* M.B.G	15 000	100,000	1 500 000			2009	(*)
* Marble & Limestone Blocks "M.L.L.B"	9 990	18,500	184 815			2009	(*)
* Société Méhari Beach Tabarka	10 000	100,000	1 000 000			2009	(*)
* Société Touristique "OCEANA"	3 334	100,000	333 400			2009	(*)
* Société COMETE IMMOBILIERE	3 000	100,000	300 000			2010	
* Société YASMINE	400 000	10,000	4 000 000			2011/2013	(*)
* SERTS	40 000	10,000	400 000			2011	(*)
* Société Agricole SIDI OTHMEN	25 000	100,000	3 500 000			2012/2013	(*)
			11 566 625	-	143 410		

(*) Ayant fait l'objet de contrats de portage

TABLEAU DES VALEURS IMMOBILISEES
ARRETE AU 30 JUIN 2013
(Montants exprimés en dinars)

NOTE 8 : IMMOBILISATIONS INCORPORELLES

Désignation	Taux d'amortissement	Valeur brute					Amortissements				Valeur comptable nette
		Début de période	Acquisition	Transferts	Cessions	Fin de période	Début de période	Dotation de la période	Cessions ou transferts	Fin de période	
Logiciels	20% et 33,33%	5 075 039	96 538	-	-	5 171 577	3 246 306	279 576	-	3 525 882	1 645 695
Logiciels en cours		-	20 860	-	-	20 860	-	-	-	-	20 860
TOTAUX		5 075 039	117 398	-	-	5 192 437	3 246 306	279 576	-	3 525 882	1 666 555

NOTE 9 : IMMOBILISATIONS CORPORELLES

Désignation	Taux d'amortissement	Valeur brute					Amortissements				Valeur comptable nette
		Début de période	Acquisition	Transferts	Cessions	Fin de période	Début de période	Dotation de la période	Cessions ou transferts	Fin de période	
Terrain	0%	2 236 071	-	-	-	2 236 071	-	-	-	-	2 236 071
Constructions	5%	5 286 172	8 328	116 525	-	5 411 025	444 420	131 410	-	575 830	4 835 196
Constructions sur sol d'autrui	20%	30 670	-	-	-	30 670	30 670	-	-	30 670	-
Matériel de transport	20%	527 662	400 760	-	259 280	669 142	360 242	48 046	202 940	205 348	463 795
Mobilier de bureau	10%	948 495	29 253	-	-	977 748	675 590	28 708	-	704 298	273 450
Matériel informatique	33%	1 708 311	20 873	-	-	1 729 184	1 579 491	58 697	-	1 638 188	90 996
Installations générales	10%	1 815 347	78 255	-	-	1 893 602	635 956	78 940	-	714 896	1 178 706
Avances et acomptes aux fournisseurs d'immobilisations		741 196	187 690	(123 750)	-	805 136	-	-	-	-	805 136
TOTAUX		13 293 924	725 159	(7 225)	259 280	13 752 578	3 726 368	345 800	202 940	3 869 229	9 883 349

Sont inclus dans le coût des immobilisations, le prix d'achat, les droits et taxes supportés et non récupérables et les frais directs.

Les immobilisations sont amorties selon le mode linéaire.

NOTE 10 : AUTRES ACTIFS

Le détail des autres actifs courants est le suivant :

	30 juin		31 décembre
	2013	2012	2012
- Frais d'émission des emprunts	930 973	1 016 731	935 415
- Fournisseurs d'exploitation, avances et acomptes	7 514	7 514	7 514
- Fournisseurs de biens, objets de contrats de leasing, avances et acomptes	1 144 398	2 522 257	355 280
- Avances et acomptes au personnel	19 472	19 537	19 815
- Crédit de TVA	1 941 062	1 941 935	-
- Etat, crédit d'impôts sur les sociétés	785 294	1 520 667	-
- Etat, crédit d'impôts sur les sociétés SIMT	312 798	-	312 798
- Compte courant Tunisie LLD	12 887	46 649	31 905
- Compte courant MLA	327 240	257 762	257 761
- Adhérents, contrats résiliés	23 174	23 174	23 174
- Autres comptes débiteurs	1 452 319	518 239	430 805
- Produits à recevoir des tiers	3 769 082	5 837 283	2 468 473
- Produits à recevoir sur contrats de portages	138 325	487 188	130 982
- Compte d'attente	479 585	571 599	479 249
- Charges constatées d'avance	514 226	1 519 016	559 324
Total brut	11 858 349	16 289 551	6 012 495
A déduire			
- Provisions pour dépréciation des comptes fournisseurs	(39 636)	(39 636)	(39 636)
- Provisions pour dépréciation des comptes adhérents	(23 457)	(23 457)	(23 457)
- Provisions pour dépréciation du compte d'attente	(52 374)	(52 374)	(52 374)
- Provisions pour dépréciation du compte courant MLA	(256 480)	(256 480)	(256 480)
- Provisions pour dépréciation des autres comptes débiteurs	(204 862)	(225 556)	(211 760)
Total net	11 281 540	15 692 048	5 428 788

NOTE 10 : AUTRES ACTIFS (SUITE)

TABLEAU DE MOUVEMENT DES FRAIS D'EMISSION DES EMPRUNTS

AU 30 JUIN 2013

(Montants exprimés en dinars)

Désignation	Taux de résorption	Valeur brute			Résorptions			Valeur comptable nette
		Début de période	Addition	Fin de période	Début de période	Dotation de la période	Fin de période	
Frais d'émission des emprunts	Durée de l'emprunt	2 572 991	195 753	2 768 744	1 637 576	200 195	1 837 771	930 973
TOTAUX		2 572 991	195 753	2 768 744	1 637 576	200 195	1 837 771	930 973

Les frais d'émission et de remboursement des emprunts sont résorbés au prorata des intérêts courus.

NOTE 11 : CONCOURS BANCAIRES ET AUTRES PASSIFS FINANCIERS

Les concours bancaires se détaillent comme suit :

	30 juin		31 décembre
	2013	2012	2012
- Banques, découverts	17 715 777	15 842 316	6 471 546
Total	17 715 777	15 842 316	6 471 546

NOTE 12 : EMPRUNTS ET DETTES RATTACHEES

Les emprunts et dettes rattachées se détaillent comme suit :

	30 juin		31 décembre
	2013	2012	2012
Emprunts			
- Banques locales	121 766 178	96 389 971	94 360 139
- Banques étrangères	67 096 251	40 829 091	71 495 207
- Emprunts obligataires	193 482 000	218 000 000	212 000 000
- Billets de trésorerie	33 500 000	51 800 000	46 100 000
Total emprunts	415 844 429	407 019 062	423 955 346
Dettes rattachées			
- Intérêts courus sur emprunts bancaires locaux	1 979 539	1 228 462	1 658 113
- Intérêts courus sur emprunts bancaires étrangers	624 884	432 934	643 310
- Intérêts courus sur emprunts obligataires	4 044 476	4 633 660	6 124 078
- Intérêts courus sur billets de trésorerie	116 450	21 802	65 886
Total dettes rattachées	6 765 349	6 316 858	8 491 387
Total	422 609 778	413 335 920	432 446 733

Les mouvements enregistrés sur le poste « Emprunts et dettes rattachées » sont récapitulés dans le tableau suivant :

NOTE 12 : EMPRUNTS ET DETTES RATTACHEES (SUITE)

DESIGNATION	Solde en début de période	Utilisations	Remboursements	Soldes	Fin de période	
					Échéances à plus d'un an	Échéances à moins d'un an
<u>BANQUES LOCALES</u>	94 360 139	107 000 000	79 593 961	121 766 178	29 967 656	91 798 522
* AMEN BANK (SIMT)	65 334	-	43 152	22 182	-	22 182
* AMEN BANK 2011	13 916 244	-	2 331 641	11 584 603	-	11 584 603
* AMEN BANK 2012	11 545 227	-	5 052 501	6 492 726	-	6 492 726
* AL BARAKA BANK	19 000 000	40 000 000	38 000 000	21 000 000	-	21 000 000
* A.B.C TUNISIE	1 000 000	-	1 000 000	-	-	-
* A.B.C TUNISIE	4 000 000	-	4 000 000	-	-	-
* A.B.C TUNISIE	5 000 000	-	5 000 000	-	-	-
* CITIBANK	14 000 000	18 000 000	18 000 000	14 000 000	-	14 000 000
* ATTIJARI BANK 2009	4 000 000	-	1 000 000	3 000 000	1 000 000	2 000 000
* ATTIJARI BANK 2010	6 000 000	-	1 000 000	5 000 000	3 000 000	2 000 000
* BIAT 2009/1	1 500 000	-	500 000	1 000 000	-	1 000 000
* BIAT 2009/2	3 500 000	-	1 000 000	2 500 000	500 000	2 000 000
* BIAT 2010	5 000 000	-	1 000 000	4 000 000	2 000 000	2 000 000
* BIAT 2011	5 833 334	-	1 666 667	4 166 667	833 334	3 333 333
* ATTIJARI BANK 2013	-	10 000 000	-	10 000 000	8 000 000	2 000 000
* BIAT 2013	-	10 000 000	-	10 000 000	8 000 000	2 000 000
* A.B.C TUNISIE 5 MD	-	5 000 000	-	5 000 000	-	5 000 000
* AMEN BANK 2013	-	10 000 000	-	10 000 000	-	10 000 000
* BIAT 2013	-	5 000 000	-	5 000 000	2 500 000	2 500 000
* A.B.C TUNISIE 4 MD 2013	-	4 000 000	-	4 000 000	-	4 000 000
* BTK 2013	-	5 000 000	-	5 000 000	4 134 322	865 678
<u>BANQUES ETRANGERES</u>	71 495 207	4 953 318	9 352 273	67 096 251	48 137 925	18 958 326
* BEI (credit participatif)	154 398	-	-	154 398	154 398	-
* B.E.I	1 968 201	-	546 688	1 421 513	291 835	1 129 678
* B.E.I	7 573 763	-	1 853 141	5 720 622	1 934 126	3 786 496
* B.E.I	6 778 312	-	1 326 973	5 451 339	2 754 665	2 696 674
* B.E.I	1 475 531	-	289 682	1 185 849	598 398	587 451
* B.E.I	5 917 315	-	959 660	4 957 655	3 006 711	1 950 944
* B.E.I	1 767 393	-	286 299	1 481 094	898 688	582 406
* B.E.I	1 673 667	-	145 820	1 527 846	1 232 492	295 354
* B.E.I	1 879 352	-	138 052	1 741 300	1 462 021	279 279
* B.E.I	1 879 888	-	138 046	1 741 842	1 462 554	279 288
* B.E.I	24 437 941	-	1 667 912	22 770 029	19 399 273	3 370 756
* PROPARCO	8 000 000	-	2 000 000	6 000 000	2 000 000	4 000 000
* BIRD 2012	7 989 445	-	-	7 989 445	7 989 445	-
* BAD	-	4 953 318	-	4 953 318	4 953 318	-
TOTAL DES CREDITS BANCAIRES	165 855 346	111 953 318	88 946 234	188 862 429	78 105 581	110 756 848

NOTE 12 : EMPRUNTS ET DETTES RATTACHEES (SUITE)

DESIGNATION	Solde en début de période	Utilisations	Remboursements	Soldes	Fin de période	
					Échéances à plus d'un an	Échéances à moins d'un an
<u>EMPRUNTS OBLIGATAIRES</u>						
* Emprunt obligataire 2007 II	3 000 000	-	3 000 000	-	-	-
* Emprunt obligataire 2008 I	3 000 000	-	3 000 000	-	-	-
* Emprunt obligataire 2008 II	3 000 000	-	-	3 000 000	-	3 000 000
* Emprunt obligataire 2008 III	6 000 000	-	3 000 000	3 000 000	-	3 000 000
* Emprunt obligataire 2009 I	6 000 000	-	3 000 000	3 000 000	-	3 000 000
* Emprunt subordonné "Tunisie Leasing Subordonné 2009"	8 000 000	-	-	8 000 000	4 000 000	4 000 000
* Emprunt obligataire 2009 II	9 000 000	-	3 000 000	6 000 000	3 000 000	3 000 000
* Emprunt obligataire 2010 I	12 000 000	-	4 000 000	8 000 000	4 000 000	4 000 000
* Emprunt obligataire 2010 II	18 000 000	-	-	18 000 000	12 000 000	6 000 000
* Emprunt subordonné "Tunisie Leasing Subordonné 2010"	16 000 000	-	4 000 000	12 000 000	8 000 000	4 000 000
* Emprunt obligataire 2011 I	24 000 000	-	6 000 000	18 000 000	12 000 000	6 000 000
* Emprunt obligataire 2011 II	24 000 000	-	-	24 000 000	18 000 000	6 000 000
* Emprunt obligataire 2011 III	30 000 000	-	6 000 000	24 000 000	18 000 000	6 000 000
* Emprunt obligataire 2012 I	30 000 000	-	3 518 000	26 482 000	22 964 000	3 518 000
* Emprunt obligataire 2012 II	20 000 000	-	-	20 000 000	17 070 000	2 930 000
* Emprunt subordonné "Tunisie Leasing Subordonné 2013"	-	20 000 000	-	20 000 000	16 000 000	4 000 000
TOTAL DES EMPRUNTS OBLIGATAIRES	212 000 000	20 000 000	38 518 000	193 482 000	135 034 000	58 448 000
<u>AUTRES EMPRUNTS</u>						
* BILLETS DE TRESORERIE	46 100 000	50 000 000	62 600 000	33 500 000	4 500 000	29 000 000
TOTAL DES AUTRES EMPRUNTS	46 100 000	50 000 000	62 600 000	33 500 000	4 500 000	29 000 000
TOTAL GENERAL	423 955 346	181 953 318	190 064 234	415 844 429	217 639 581	198 204 848

NOTE 13 : DETTES ENVERS LA CLIENTELE

Le détail des dettes envers la clientèle est le suivant :

	30 juin		31 décembre
	2013	2012	2012
- Avances et acomptes reçus des clients	10 931 385	8 151 402	7 834 473
- Dépôts et cautionnements reçus	6 253 374	6 660 508	6 378 928
Total	17 184 759	14 811 910	14 213 401

NOTE 14 : FOURNISSEURS ET COMPTES RATTACHES

L'analyse des comptes des fournisseurs se présente comme suit :

	30 juin		31 décembre
	2013	2012	2012
<i>Fournisseurs d'exploitation</i>			
- Factures d'achats de biens ou de prestation de services	290 773	109 505	283 426
- Factures non parvenues	464 091	501 640	504 821
Sous total	754 864	611 145	788 247
<i>Fournisseurs de biens objet de contrats de leasing</i>			
- Factures d'achats	2 576 785	4 535 945	1 677 731
- Effets à payer	21 741 383	21 852 475	15 410 365
- Factures non parvenues	1 154 669	440 838	89 524
- Retenues de garantie	215 258	215 258	215 258
Sous total	25 688 095	27 044 516	17 392 878
Solde des fournisseurs et comptes rattachés	26 442 960	27 655 661	18 181 125

NOTE 15 : PROVISIONS POUR PASSIFS ET CHARGES

Les provisions pour passifs et charges se détaillent par nature comme suit :

	30 juin		31 décembre
	2013	2012	2012
- Autres provisions pour risques	1 143 123	1 107 778	1 103 123
Total des provisions	1 143 123	1 107 778	1 103 123

NOTE 16 : AUTRES

Le détail des autres passifs est le suivant :

	30 juin		31 décembre
	2013	2012	2012
- Personnel, rémunérations dues	1 460	780	2 585
- Personnel, provisions pour congés payés	733 573	617 507	648 848
- Personnel, autres charges à payer	261 655	362 928	469 098
- Etat, retenues sur salaires	113 392	158 580	99 432
- Etat, retenues sur honoraires, commissions et loyers	554 865	451 297	417 138
- Etat, retenues sur revenus des capitaux	17 735	5 133	36 932
- Etat, impôts sur les bénéfices	1 351 712	1 863 729	940 043
- Etat, TVA à payer	-	-	723 912
- Etat, autres impôts et taxes à payer	4 040	12 249	33 267
- Actionnaires, dividendes à payer	14 106	12 018	12 018
- C.N.S.S	439 141	391 143	332 073
- Autres comptes créditeurs	612 530	883 331	641 346
- Diverses charges à payer	252 476	231 161	185 000
- Charges à payer sur contrats de portage	916 955	855 084	794 955
- Produits constatés d'avance	45 807	59 550	50 205
- Impôt différé suite à l'opération de fusion (*)	207 655	259 569	207 655
Total	5 527 102	6 164 059	5 594 507

(*) Présenté au 30 Juin 2012 sous une rubrique distincte.

NOTE 17 : CAPITAUX PROPRES

Les capitaux propres se détaillent comme suit :

		30 juin		31 décembre
		2013	2012	2012
- Capital social	(A)	41 500 000	35 000 000	35 000 000
- Réserve légale	(B)	4 150 000	3 500 000	3 500 000
- Réserve spéciale de réinvestissement		9 492 000	6 992 000	6 992 000
- Réserve affectée à l'augmentation du capital	(A)	3 500 000	-	-
- Autres réserves		3 776 843	3 776 843	3 776 843
- Prime d'émission	(A)	39 500 000	22 500 000	22 500 000
- Boni de fusion		990 155	990 155	990 155
- Résultats reportés		11 100 679	14 793 245	14 793 245
Total des capitaux propres avant résultat de la période		114 009 677	87 552 243	87 552 243
Résultat de la période		5 406 849	7 454 918	11 457 434
Total des capitaux propres avant affectation	(D)	119 416 526	95 007 161	99 009 677

Résultat par action:

Résultat de la période (1)		5 406 849	7 454 918	11 457 434
Nombre d'actions (2)		7 927 778	7 300 000	7 300 000
Résultat par action (1) / (2)	(C)	0,682	1,021	1,570

(A) L'assemblée générale extraordinaire, réunie le 4 octobre 2012, a décidé de porter le capital social de 35.000.000 Dinars à 40.000.000 Dinars et ce, par l'émission et la création de 1.000.000 actions nouvelles, au prix de 22 Dinars chacune correspondant à la valeur nominale de 5 Dinars majorée d'une prime d'émission de 17 Dinars par action.

De même, elle a décidé d'augmenter le capital d'un montant de 5.000.000 de Dinars, et ce, par incorporation de réserves.

Cette augmentation sera réalisée au moyen de l'affectation de ladite somme à la création de 1.000.000 actions nouvelles de 5 Dinars chacune, à attribuer gratuitement aux propriétaires des 8.000.000 actions, en trois tranches réparties en 300.000 actions la première tranche, 300.000 actions la deuxième tranche et 400.000 actions la troisième tranche, portant jouissance respectivement le 1er janvier 2013, le 1er janvier 2014 et le 1er janvier 2015, à raison de :

- 3 action nouvelle pour 80 anciennes pour la première tranche.
- 3 action nouvelle pour 83 anciennes pour la deuxième tranche.
- 2 action nouvelle pour A51443 anciennes pour la troisième tranche.

Ainsi, le capital social s'élève au 30 juin 2013 à la somme de 41.500.000 Dinars divisé en 8.300.000 actions de 5 Dinars chacune.

(B) La réserve légale a été constituée conformément aux dispositions de l'article 287 du code des sociétés commerciales.

La société doit affecter au moins 5% de son résultat net, majoré des résultats reportés des exercices antérieurs, à la réserve légale.

(C) Le résultat par action est calculé en divisant le résultat net de la période attribuable aux actionnaires ordinaires par le nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation au cours de la période.

Le résultat par action ainsi déterminé correspond à la fois au résultat de base par action et au résultat dilué par action, tels que définis par les normes comptables.

(D) Voir tableau de mouvements ci-joint :

TABLEAU DE MOUVEMENTS DES CAPITAUX PROPRES
ARRETE AU 30 juin 2012
(Montants exprimés en dinars)

	Capital social	Prime d'émission	Réserve légale	Boni de fusion	Réserve affectée à l'augmentation du capital	Réserves spéciales de reinvestissement	Autres réserves	Résultats reportés	Résultat de l'exercice	Total
Solde au 31 Décembre 2011	35 000 000	22 500 000	3 500 000	-	-	4 092 000	3 776 843	16 253 663	7 364 119	92 486 625
Affectations approuvées par l'AGO du 29/05/2012						2 900 000		4 464 119	(7 364 119)	-
Dividendes versés sur le bénéfice de 2011								(5 950 000)		(5 950 000)
Fusion absorption de la SIMT				990 155				25 463		1 015 618
Résultat au 31 décembre 2012									11 457 434	11 457 434
Solde au 31 Décembre 2012	35 000 000	22 500 000	3 500 000	990 155	-	6 992 000	3 776 843	14 793 245	11 457 434	99 009 677
Augmentation par apport en numéraire, approuvée par L'A.G.E du 04/10/2012	5 000 000	17 000 000								22 000 000
Augmentation par incorporation de réserves, approuvée par L'A.G.E du 04/10/2012	1 500 000				3 500 000			(5 000 000)		-
Affectations approuvées par l'A.G.O du 04/06/2013			650 000			2 500 000		8 307 434	(11 457 434)	-
Dividendes versés sur le bénéfice de 2012								(7 000 000)		(7 000 000)
Résultat au 30 Juin 2013									5 406 849	5 406 849
Solde au 30 Juin 2013	41 500 000	39 500 000	4 150 000	990 155	3 500 000	9 492 000	3 776 843	11 100 679	5 406 849	119 416 526

NOTE 18 : REVENUS DE LEASING

L'analyse des revenus de leasing se présente ainsi :

	30 juin		31 décembre
	2013	2012	2012
Intérêts conventionnels	21 916 739	20 836 175	42 642 804
Intérêts intercalaires	346 395	195 510	639 838
Intérêts de retard	505 520	510 283	1 085 809
<u>Total intérêts de crédits bail</u>	<u>22 768 654</u>	<u>21 541 968</u>	<u>44 368 451</u>
- Produits réservés de la période			
. Intérêts inclus dans les loyers	(335 137)	(259 972)	(609 430)
. Intérêts de retard	(451 821)	(240 232)	(750 062)
- Transferts des intérêts réservés antérieurs en produits de la période			
. Intérêts inclus dans les loyers antérieurs	258 826	540 358	830 476
. Intérêts de retard antérieurs	230 626	111 255	272 989
<u>Variation des produits réservés</u>	<u>(297 506)</u>	<u>151 409</u>	<u>(256 027)</u>
<u>Total des revenus de leasing</u>	<u>22 471 148</u>	<u>21 693 377</u>	<u>44 112 424</u>

NOTE 19 : AUTRES PRODUITS D'EXPLOITATION

L'analyse des autres produits d'exploitation se présente ainsi :

	30 juin		31 décembre
	2013	2012	2012
- Produits sur cessions anticipées de contrat de leasing	93 662	87 950	169 749
- Commissions d'assurance	300 004	264 951	527 452
<u>Total des autres produits d'exploitation</u>	<u>393 666</u>	<u>352 901</u>	<u>697 201</u>

NOTE 20 : CHARGES FINANCIERES NETTES

Les charges financières se détaillent comme suit :

	30 juin		31 décembre
	2013	2012	2012
- Intérêts des emprunts obligataires	5 930 332	5 810 984	11 855 763
- Intérêts des emprunts bancaires locaux	2 651 492	2 214 126	4 772 638
- Intérêts des emprunts bancaires étrangers	1 681 123	1 197 265	2 484 118
- Dotations aux résorptions des frais d'émission et de remboursement des emprunts	200 195	217 778	456 932
<u>Total des charges financières des emprunts</u>	<u>10 463 142</u>	<u>9 440 153</u>	<u>19 569 451</u>
- Intérêts des comptes courants et des dépôts créditeurs	551 111	388 450	847 854
- Intérêts sur opérations de financement	1 091 067	984 862	2 446 720
- Pénalités fiscales et sociales	5 274	4 380	4 401
- Charges financières sur contrat de portage des titres MLA	122 000	152 240	300 031
- Gains de change	(20 084)	(16 994)	(16 994)
- Pertes de change	-	-	17 501
- Autres	-	-	445
<u>Total des autres charges financières</u>	<u>1 749 368</u>	<u>1 512 938</u>	<u>3 599 958</u>
<u>Total général</u>	<u>12 212 510</u>	<u>10 953 091</u>	<u>23 169 409</u>

NOTE 21 : PRODUITS DES PLACEMENTS

Les produits des placements se détaillent comme suit :

	30 juin		31 décembre
	2013	2012	2012
- Produits des participations	3 046 079	4 997 709	6 580 986
- Produits des titres immobilisés	18 656	114 429	17 698
- Revenus des autres créances immobilisées	622	20 596	75 154
- Produits nets sur cessions de titres de participation	942 999	-	-
- Produits nets sur cessions de titres de placements	7 440	3 285	10 574
<u>Total</u>	<u>4 015 796</u>	<u>5 136 019</u>	<u>6 684 412</u>

NOTE 22 : CHARGES DE PERSONNEL

L'analyse de ce poste se présente comme suit :

	30 juin		31 décembre
	2013	2012	2012
- Salaires et compléments de Salaires	2 383 921	2 054 244	4 231 442
- Bonus	250 000	200 000	400 000
- Indemnités représentatives de frais	95 154	78 029	127 206
- Cotisations de sécurité sociale sur salaires	501 906	431 434	833 129
- Autres charges sociales	261 654	253 963	435 349
<u>Total</u>	<u>3 492 635</u>	<u>3 017 670</u>	<u>6 027 126</u>

NOTE 23 : AUTRES CHARGES D'EXPLOITATION

Le détail des autres charges d'exploitation se présente comme suit :

	30 juin		31 décembre
	2013	2012	2012
- Achat de matières et fournitures	45 125	54 461	97 915
<u>Total des achats</u>	45 125	54 461	97 915
- Locations	75 529	65 203	137 871
- Charges locatives et de copropriété	45 535	35 808	100 597
- Entretien et réparations	140 406	135 182	271 412
- Primes d'assurances	42 204	8 019	64 649
- Etudes, recherches et divers services extérieurs	225 016	243 356	436 334
<u>Total des services extérieurs</u>	528 690	487 568	1 010 863
- Rémunérations d'intermédiaires et honoraires	570 575	461 060	1 008 250
- Publicités, publications, relations publiques	108 767	109 988	189 679
- Déplacements, missions et réceptions	348 754	353 828	661 250
- Frais postaux et de télécommunications	165 681	194 450	349 298
- Services bancaires et assimilés	316 528	182 847	300 440
<u>Total des autres services extérieurs</u>	1 510 305	1 302 173	2 508 917
- Jetons de présence	32 400	32 400	64 800
- Frais du contentieux	1 150	2 174	3 486
- Autres	8 560	8 731	11 911
<u>Total des charges diverses</u>	42 110	43 305	80 197
- Impôts et taxes sur rémunérations	71 404	63 793	128 885
- T.C.L	48 969	163 605	163 605
- Droits d'enregistrement et de timbres	18 165	88 377	97 872
<u>Total des impôts et taxes</u>	138 538	315 775	390 362
<u>Total général</u>	2 264 768	2 203 282	4 088 254

NOTE 24 : DOTATIONS NETTES AUX PROVISIONS SUR RISQUES CLIENTS ET RESULTAT DES CREANCES RADIEES

Les dotations nettes de la période aux comptes de provisions sur les risques clients se détaillent ainsi :

	30 juin		31 décembre
	2013	2012	2012
- Dotations aux provisions affectées pour dépréciation des créances	5 086 962	3 698 483	8 392 972
- Reprises de provisions suite aux recouvrements de créances	(3 500 186)	(2 554 451)	(5 854 933)
- Créances radiées	7 146	-	2 311 154
- Reprises de provisions suite à la radiation de créances	(7 146)	-	(2 150 159)
- Annulation de produits réservés sur créances radiées	-	-	(160 995)
<u>Dotations nettes aux provisions et résultat des créances radiées</u>	1 586 776	1 144 032	2 538 039

NOTE 25 : DOTATIONS NETTES AUX PROVISIONS POUR DEPRECIATION DES TITRES

Les dotations nettes aux provisions pour dépréciation des titres se détaillent ainsi :

	30 juin		31 décembre
	2013	2012	2012
- Dotations aux provisions pour dépréciation des titres de placement	-	-	117 532
- Dotations aux provisions pour dépréciation des titres immobilisés	-	-	100 500
- Dotations aux provisions pour dépréciation des titres de participation	200 000	-	681 917
<u>Total</u>	200 000	-	899 949

NOTE 26 : DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS DES VALEURS IMMOBILISEES

Les dotations de l'exercice aux amortissements des valeurs immobilisées se détaillent ainsi :

	30 juin		31 décembre
	2013	2012	2012
- Dotations aux amortissements des Immobilisations incorporelles	279 576	259 597	531 283
- Dotations aux amortissements des Immobilisations corporelles	345 800	352 236	706 082
<u>Total</u>	<u>625 376</u>	<u>611 833</u>	<u>1 237 365</u>

NOTE 27 : DOTATIONS AUX PROVISIONS POUR RISQUES DIVERS

Les dotations de l'exercice aux comptes de provisions pour risques divers se détaillent ainsi :

	30 juin		31 décembre
	2013	2012	2012
- Dotations aux provisions pour dépréciation des autres actifs courants	-	60 891	60 890
- Dotations aux provisions pour risques et charges	40 000	87 046	82 391
- Reprises de provisions pour dépréciation des autres actifs courants	(6 898)	-	(13 796)
<u>Total</u>	<u>33 102</u>	<u>147 937</u>	<u>129 485</u>

NOTE 28 : AUTRES GAINS ORDINAIRES

Le détail des autres gains ordinaires est le suivant :

	30 juin		31 décembre
	2013	2012	2012
- Produits nets sur cessions d'immobilisations propres	55 417	-	-
- Produits sur assistance technique MLA	169 845	151 964	330 751
- Autres produits	67 856	62 230	125 057
<u>Total</u>	<u>293 118</u>	<u>214 194</u>	<u>455 808</u>

NOTE 29 : IMPOT SUR LES BENEFICES

L'impôt sur les bénéfices au 30 juin 2012 est calculé sur la base d'une estimation, au taux de 20% du bénéfice imposable.

NOTE 30 : ENCAISSEMENTS REÇUS DES CLIENTS

		30 juin		31 décembre
		2013	2012	2012
- Impayés sur créances de leasing en début de période	+	19 359 261	21 275 326	21 275 326
- Impayés sur créances de leasing en fin de période	-	(21 686 453)	(20 634 909)	(19 359 261)
- Avances et acomptes reçus des clients en début de période	-	(7 834 473)	(6 632 235)	(6 632 235)
- Avances et acomptes reçus des clients en fin de période	+	10 931 385	8 151 402	7 834 473
- Plus ou moins values sur relocation	+ ou -	(261 444)	(177 391)	(184 355)
- Dépôts et cautionnements reçus début de période	-	(6 378 928)	(6 555 331)	(6 555 331)
- Dépôts et cautionnements reçus fin de période	+	6 253 374	6 660 508	6 378 928
- Intérêts constatés d'avance en début de période	-	(2 917 677)	(2 729 904)	(2 729 904)
- Intérêts constatés d'avance en fin de période	+	3 012 082	2 915 177	2 917 677
- TVA collectées	+	22 880 568	21 308 776	43 933 873
- Loyers encaissés	+	140 466 361	131 914 757	270 293 049
- Intérêts de retard	+	505 520	510 283	1 085 809
- Créances virées en Pertes	-	(7 146)	-	(2 311 154)
- Encours financiers virées en pertes	+	-	-	419 742
- Remboursement des valeurs résiduelles	+	1 101 152	235 162	1 684 784
- Remboursements anticipés	+	6 801 534	5 706 809	11 965 883
- Produits sur Cessions anticipées	+	93 662	87 950	169 749
<u>Encaissements reçus des clients</u>		<u>172 318 779</u>	<u>162 036 381</u>	<u>330 187 052</u>

NOTE 31 : DECAISSEMENTS POUR FINANCEMENT DE CONTRATS DE LEASING

		30 juin		31 décembre
		2013	2012	2012
- Fournisseurs de biens objet de contrats de leasing en début de période	+	17 392 878	24 957 511	24 957 511
- Fournisseurs de biens objet de contrats de leasing en fin de période	-	(25 688 095)	(27 044 516)	(17 392 878)
- Fournisseurs, avances en début de période	-	(355 280)	(1 752 568)	(1 752 568)
- Fournisseurs, avances en fin de période	+	1 144 398	2 522 257	355 280
- Investissements pour financement de contrats de leasing	+	154 433 798	147 922 194	270 780 415
- TVA sur Investissements	+	21 138 070	20 406 450	38 158 268
<u>Décaissements pour financement de contrats de leasing</u>		<u>168 065 769</u>	<u>167 011 328</u>	<u>315 106 028</u>

NOTE 32 : SOMMES VERSEES AUX FOURNISSEURS ET AU PERSONNEL

		30 juin		31 décembre
		2013	2012	2012
- Fournisseurs d'exploitation, avances et acompte en début de période	-	(7 514)	(7 514)	(7 514)
- Fournisseurs d'exploitation, avances et acompte en fin de période	+	7 514	7 514	7 514
- Avances et acomptes au personnel en début de période	-	(19 815)	(10 957)	(10 957)
- Avances et acomptes au personnel en fin de période	+	19 472	19 537	19 815
- Charges constatées d'avance en début de période	-	(559 324)	(653 254)	(653 254)
- Charges constatées d'avance en fin de période	+	514 226	1 519 016	559 324
- Fournisseurs d'exploitation en début de période	+	788 247	711 751	711 751
- Fournisseurs d'exploitation en fin de période	-	(754 864)	(611 145)	(788 247)
- Personnel, rémunérations dues en début de période	+	2 585	948	948
- Personnel, rémunérations dues en fin de période	-	(1 460)	(780)	(2 585)
- Personnel, provisions pour CP en début de période	+	648 848	517 507	517 507
- Personnel, provisions pour CP en fin de période	-	(733 573)	(617 507)	(648 848)
- Personnel, autres charges à payer en début de période	+	469 098	562 279	562 279
- Personnel, autres charges à payer en fin de période	-	(261 655)	(362 928)	(469 098)
- Etat, retenues sur salaires en début de période	+	99 432	133 064	133 064
- Etat, retenues sur salaires en fin de période	-	(113 392)	(158 580)	(99 432)
- Etat, retenues sur hon, com et loyers en début de période	+	417 138	586 364	586 364
- Etat, retenues sur hon, com et loyers en fin de période	-	(554 865)	(451 297)	(417 138)
- C.N.S.S en début de période	+	332 073	344 705	344 705
- C.N.S.S en fin de période	-	(439 141)	(391 143)	(332 073)
- Diverses Charges à payer en début de période	+	185 000	169 929	169 929
- Diverses Charges à payer en fin de période	-	(252 476)	(231 161)	(185 000)
- Charges à payer sur contrats de portage en début de période	+	794 955	702 844	702 844
- Charges à payer sur contrats de portage en fin de période	-	(916 955)	(855 084)	(794 955)
- TVA, payées sur biens et services	+	417 958	332 462	635 491
- Charges de personnel	+	3 492 635	3 017 670	6 027 126
- Autres charges d'exploitation	+	2 264 768	2 203 282	4 088 254
- Impôts et taxes	-	(138 538)	(315 775)	(390 362)
<u>Sommes versés aux fournisseurs et au personnel</u>		<u>5 700 377</u>	<u>6 161 747</u>	<u>10 267 452</u>

NOTE 33 : INTERETS PAYES

		30 juin		31 décembre
		2013	2012	2012
- Frais d'émission d'emprunt	+	195 753	395 300	553 138
- Etat, retenue sur revenus des capitaux en début de période	+	36 932	4 587	4 587
- Etat, retenue sur revenus des capitaux en fin de période	-	(17 735)	(5 133)	(36 932)
- Intérêts courus sur emprunts obligataires en début de période	+	6 124 078	4 966 869	4 966 869
- Intérêts courus sur emprunts obligataires en fin de période	-	(4 044 476)	(4 633 660)	(6 124 078)
- Intérêts courus sur emprunts locaux en début de période	+	1 658 113	669 962	669 962
- Intérêts courus sur emprunts locaux en fin de période	-	(1 979 539)	(1 228 462)	(1 658 113)
- Intérêts courus sur emprunts étrangers en début de période	+	643 310	518 783	518 783
- Intérêts courus sur emprunts étrangers en fin de période	-	(624 884)	(432 934)	(643 310)
- Intérêts courus sur billets de trésorerie en début de période	+	65 886	64 449	64 449
- Intérêts courus sur billets de trésorerie en fin de période	-	(116 450)	(21 802)	(65 886)
- Charges financières	+	12 212 510	10 953 091	23 169 409
- Dotations aux résorptions des frais d'émission et de remboursement des emprunts	-	(200 195)	(217 778)	(456 932)
		13 953 303	11 033 271	20 961 945

Intérêts payés**NOTE 34 : IMPOTS ET TAXES PAYES**

		30 juin		31 décembre
		2013	2012	2012
- Etat, impôts sur les bénéfices à liquider en début de période	+	940 043	-	-
- Etat, impôts sur les bénéfices à liquider en fin de période	-	(566 418)	(655 860)	(940 043)
- Etat, reports d'impôts début de période	-	-	(1 002 705)	(1 002 705)
- Etat, reports d'impôts fin de période	+	-	-	-
- Etat, autres impôts et taxes à payer en début de période	+	33 267	34 430	34 430
- Etat, autres impôts et taxes à payer en fin de période	-	(4 040)	(12 249)	(33 267)
- TVA payées	+	3 989 514	-	1 904 404
- Impôts et taxes	+	138 538	315 775	390 362
- Impôts sur les bénéfices	+	1 351 712	1 863 729	2 454 697
		5 882 616	543 121	2 807 878

Impôts et taxes payés

NOTE 35 : AUTRES FLUX DE TRESORERIE

		30 juin		31 décembre
		2013	2012	2012
- Produits à recevoir des tiers en début de période	+	2 468 473	2 385 328	2 385 328
- Produits à recevoir des tiers en fin de période	-	(3 769 082)	(5 837 283)	(2 468 473)
- Produits à recevoir sur contrats de portages en début de période	+	130 982	372 759	372 759
- Produits à recevoir sur contrats de portages en fin de période	-	(138 325)	(487 188)	(130 982)
- Autres comptes débiteurs en début de période	+	430 805	534 028	534 028
- Autres comptes débiteurs en fin de période	-	(1 452 319)	(518 239)	(430 805)
- Apport de fusion autres comptes débiteurs	+	-	271 523	271 523
- Compte courant SIMT en début de période	+	-	1 639 381	1 639 381
- Compte courant SIMT en fin de période	-	-	-	-
- Compte courant Tunisie LLD en début de période	+	31 905	40 647	40 647
- Compte courant Tunisie LLD en fin de période	-	(12 887)	(46 649)	(31 905)
- Compte courant MLA en début de période	+	257 761	196 871	196 871
- Compte courant MLA en fin de période	-	(327 240)	(257 762)	(257 761)
- Compte Adhérents,contrats résiliés en début de période	+	23 174	23 174	23 174
- Compte Adhérents,contrats résiliés en fin de période	-	(23 174)	(23 174)	(23 174)
- Comptes d'attente en début de période	+	479 249	464 422	464 422
- Comptes d'attente en fin de période	-	(479 585)	(571 599)	(479 249)
- Placements en titres en début de période	+	326 095	884 078	384 058
- Placements en titres en fin de période	-	(365 658)	(837 986)	(326 095)
- Autres comptes créditeurs en début de période	-	(641 346)	(813 340)	(813 340)
- Autres comptes créditeurs en fin de période	+	612 530	883 331	641 346
- Apport de fusion autres comptes créditeurs	-	-	(1 748 642)	(1 748 642)
- Apport de fusion liquidités	+	-	184 847	184 847
- Produits des placements	+	4 015 796	5 136 019	6 684 412
- Autres produits d'exploitation	+	300 004	264 951	527 452
- Autres gains ordinaires	+	237 701	214 194	455 808
		2 104 859	2 353 691	8 095 629

Autres flux de trésorerie**NOTE 36 : DECAISSEMENTS PROVENANT DE L'ACQUISITION D'IMMOBILISATIONS CORPORELLES ET INCORPORELLES**

		30 juin		31 décembre
		2013	2012	2012
- Fournisseurs d'immobilisations, avances et acomptes en début de période	-	(741 196)	(441 219)	(441 219)
- Fournisseurs d'immobilisations, avances et acomptes en fin de période	+	928 886	441 219	741 196
- Investissements en Immobilisations incorporelles	+	117 398	137 649	475 427
- Investissements en Immobilisations corporelles	+	537 469	67 740	92 745
- Régularisation TVA sur transfert d'immobilisations corporelles	-	(7 225)	-	-
<u>Décaissements provenant de l'acquisition d'immobilisations corporelles et incorporelles</u>		835 333	205 389	868 149

NOTE 37 : ENCAISSEMENT PROVENANT DE LA CESSION D'IMMOBILISATIONS CORPORELLES ET INCORPORELLES

		30 juin		31 décembre
		2013	2012	2012
- Cessions d'immobilisations corporelles	+	56 340	-	-
- Produits nets sur cessions d'immobilisations propres	+	55 417	-	-
<u>Encaissements provenant de la cession d'immobilisations corporelles et incorporelles</u>		111 757	-	-

NOTE 38 : DECAISSEMENTS PROVENANT DE L'ACQUISITION D'IMMOBILISATIONS FINANCIERES

		30 juin		31 décembre
		2013	2012	2012
- Titres de participation libérés au cours de l'exercice	+	1 147 000	31 800	11 530 450
- Titres immobilisés libérés au cours de l'exercice	+	2 500 000	2 500 000	2 500 000
- Avances sur acquisitions de Titres de en début de période	-	(4 404 293)	(2 415 580)	(2 415 580)
- Avances sur acquisitions de Titres de en fin de période	+	4 404 293	2 415 580	4 404 293
- Dépôts et cautionnements versés	+ ou -	202 151	-	(900)
- Prêts accordés au personnel au cours de l'exercice	+	283 712	532 170	1 059 019
<u>Décaissements provenant de l'acquisition d'immobilisations financières</u>		4 132 863	3 063 970	17 077 282

NOTE 39 : ENCAISSEMENTS PROVENANT DE LA CESSION D'IMMOBILISATIONS FINANCIERES

		30 juin		31 décembre
		2013	2012	2012
- Titres immobilisés cédés au cours de l'exercice	+	500 000	-	266 600
- Titres de participations cédés au cours de l'exercice	+	61 000	-	-
- Titres de participation remboursés au cours de l'exercice	+	1 063 640	300 000	300 000
- Remboursements sur prêts au personnel	+	197 558	190 683	718 261
<u>Encaissements provenant de la cession d'immobilisations financières</u>		1 822 198	490 683	1 284 861

NOTE 40 : DIVIDENDES ET AUTRES DISTRIBUTIONS

		30 juin		31 décembre
		2013	2012	2012
- Dividendes et tantièmes	+	7 000 000	5 950 000	5 950 000
- Actionnaires, dividendes à payer en début de période	+	12 018	9 951	9 951
- Actionnaires, dividendes à payer en fin de période	-	(14 106)	(12 018)	(12 018)
<u>Dividendes et autres distributions</u>		6 997 912	5 947 933	5 947 933

NOTE 41 : LIQUIDITES ET EQUIVALENTS DE LIQUIDITES A LA CLOTURE DE LA PERIODE

		30 juin		31 décembre
		2013	2012	2012
- Banques	+	1 108 831	2 011 591	5 190 925
- Caisses	+	11 464	3 578	6 635
- Banques, découverts	-	(17 715 777)	(15 842 316)	(6 471 546)
		<u>(16 595 482)</u>	<u>(13 827 147)</u>	<u>(1 273 986)</u>

Liquidités et équivalents de liquidités

NOTE 42 : ÉVENEMENTS POSTERIEURS A LA CLOTURE

Ces états financiers sont autorisés pour la publication par le Conseil d'Administration du 29 Août 2013. Par conséquent, ils ne reflètent pas les événements survenus postérieurement à cette date.